

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00395

Numéro SIREN : 800 111 650

Nom ou dénomination : 19 D

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt 19794

27 SEP. 2021

2021R019794

19D

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 Euros,
dont le siège social est situé au 7 rue de l'Hôpital Militaire à Lille, immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 800 111 650

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 25 MAI 2021**

L'An Deux Mille 21,
Le 25 mai
A 13 Heures

La société METEOJOB, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.613.746 euros situé à Paris (75002) ,
14 rue Gaillon - 75002 Paris immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 498
739 879, représentée par son Président Monsieur Marko Vujasinovic,

Associé unique de la société 19D,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir lu le rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (bilan,
compte de résultat et l'annexe), approuve ledit rapport

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir lu le rapport général du Commissaire aux comptes présentant ses observations sur les comptes
annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ledit rapport

TROISIEME RESOLUTION

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, les
comptes de cet exercice se soldant par un résultat bénéficiaire de 279 052 euros ;

Approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport susvisé.

QUATRIEME RESOLUTION

Constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître un résultat bénéficiaire de
279 052 euros, décide de l'affecter au compte « report à nouveau » et « autres réserves ».

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution précédemment.

W

CINQUIEME RÉSOLUTION

Approuve les conventions réglementées au titre de l'exercice 2020 :

- Convention de prestation de services entre 19D et ses filiales espagnole, italienne et belge.
- Convention de prestation de services entre 19D et Meteojob
- Apport et rémunération du compte courant Meteojob

SIXIEME RESOLUTION

Confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales de dépôt, de publicité et autre formalité légale.

SEPTIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts de la Société pour les décisions ordinaires,

Sur proposition du Président, décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de celui en fonction actuellement, la société KPMG SA, ayant son siège social Tour Eqho 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, pour une durée de six exercices. Ce mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

HUITIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts de la Société pour les décisions ordinaires,

Sur proposition du Président, décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, en remplacement de celui en fonction actuellement, la société SALUSTRO REYDEL ayant son siège social Tour Eqho, 2, avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, pour une durée de six exercices. Ce mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique

Pour la société Meteojob
Monsieur Marko Vujasinovic

